

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT ET UN FEVRIER DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 21 FEVRIER

Sous la présidence de **M. Bernard ROMIER, Maire,**

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal VARAGNAT, Mme Sylvie JERDON et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, Mario SCARNA, M. Michel LAGIER, M. Éric BESSEY, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jacques MEILHON, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à **Mme Anne-Virginie POUSSE**

Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à **M. Mario SCARNA**

Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à **M. Pierre GRATALOUP**

Mme Stéfania FLORY donne pouvoir à **M. Jean-Claude CORBIN**

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4

CONVOCATION EN DATE : 14 février 2020

DATE D’AFFICHAGE : 28 février 2020

OBJET : CREATION DE L’AUTORISATION DE PAIEMENT ET REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT N° 6 « EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE ELEMNTAIRE » OPERATION N° 809

-----**N° 2020/022**

Vu le conseil municipal du 17 janvier 2020 débattant des orientations budgétaires proposées pour l'année 2020, en application de l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2020/020 relative au vote du budget primitif 2020 ;

Vu l'avis positif de la commission « finances » du 10 février 2020 ;

Il convient de créer une autorisation de programme n° 6 « Equipement numérique école élémentaire » d'un montant total de 38 000 € qui sera réparti en crédits de paiement de la manière suivante :

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	APCP n° 6 (opération 809)
6 000.00	8000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	38 000 €

Où l'exposé du maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

APPROUVE la création d'une autorisation de programme faisant suite à l'adoption du projet « Equipement numérique école élémentaire » selon la répartition pluriannuelle susvisée

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-VA-YARENNE

